

Notice pdf - Dictionnaire de l'Occupation de l'Alsace-Moselle,___

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Dictionnaire de l'Occupation de l'Alsace-Moselle, 1940-1945 / Yves Moritz ; préface de Jean-Marie Bockel,...

Auteur(s) : Moritz, Yves (1952-....)

Autre(s) responsabilité(s) : Bockel, Jean-Marie (1950-....) (Préfacier)

Publication : Paris : SPM, 2022

Description matérielle : 1 volume (234 pages) : carte, couverture illustrée ; 24 cm

Collection : Kronos 1148-7933 121e

ISBN : 978-2-37999-055-7

EAN : 9782379990557

Appartient à la collection : Kronos (Paris) 1148-7933 121

Classification décimale Dewey : 944.308 1603 23

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie, 1 page

Résumé ou extrait : La première annexion de l'Alsace-Moselle par l'Allemagne, qui va durer de 1871 à 1918, fut légale car elle est l'application du traité de Francfort, signé le 10 mai 1871 entre la France et l'Allemagne, suite à la défaite de la France. La deuxième annexion décrétée unilatéralement par l'Allemagne, qui dure de 1940 à 1945 est, elle, illégale, elle n'est considérée par la France que comme une occupation. En effet, l'Armistice signé entre la France et l'Allemagne le 22 juin 1940 ne l'évoque en aucun cas, mais le chancelier Hitler, dont les troupes stationnent sur ce territoire, décide qu'elles vont y rester et que l'Alsace-Moselle va à nouveau être intégrée à l'Allemagne, les deux parties du territoire annexé sont administrées séparément : l'Alsace rattachée au Gau Baden-Elsass, la Moselle au Gau Westmark. Des réseaux de résistants et de passeurs alsaciens-mosellans vont rapidement se constituer. Face à eux, une répression terrible va s'abattre. La Gestapo, les SS, vont traquer inlassablement les opposants qui seront interrogés, torturés et conduits dans les camps de Schirmeck, de Queuleu et du Struthof. Si la première annexion a apporté à l'Alsace-Moselle certains progrès sociaux ainsi que des infrastructures modernes, la deuxième annexion n'a été que destructrice. Elle a toutefois mis en évidence le caractère résistant de ces

provinces face à un envahisseur tyrannique. Cette deuxième annexion étant une période de guerre, l'incorporation de force dans l'armée allemande a été un grand sujet avec les « Malgré-nous ». Légalement elle était interdite, par le traité de La Haye qui interdisait la conscription de soldats sur un territoire conquis. Ce dictionnaire apporte avec ses trois cent cinquante notices les clefs de cette période tragique et donne la mesure du courage dont ont fait preuve les Alsaciens-Mosellans pour lutter contre le nazisme.

Sujet - Nom commun : Guerre mondiale (1939-1945) -- Alsace-Lorraine

Sujet - Nom géographique : Alsace-Lorraine -- 1940-1945

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Dictionnaires